



HAL
open science

Licence Langues étrangères appliquées (LEA) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées (LEA). 2011, Université d'Angers. hceres-02036363

HAL Id: hceres-02036363

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036363>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LI120000846

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

La mention Langues étrangères appliquées de l'Université d'Angers présente trois spécialités : Anglais/Espagnol, Anglais/Allemand, Anglais/Italien, chacune assortie de plusieurs parcours :

- Anglais/Espagnol : parcours trilingue et quadrilingue ;
- Anglais/Allemand : parcours trilingue et quadrilingue ;
- Anglais/Italien : parcours trilingue, quadrilingue et pour étudiants non-francophones/non italianophones.

Elle vise la maîtrise approfondie de deux, voire trois langues étrangères, ainsi que la maîtrise de savoirs et de savoir-faire utilisables par les diplômés dans le domaine du commerce international. En adéquation avec ces objectifs, les étudiants sont encouragés dès la première année à mettre en œuvre un projet professionnel. Un stage en entreprise à l'étranger est obligatoire en troisième année de licence.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	184
Nombre d'inscrits en L2	90
Nombre d'inscrits en L3	97
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	4 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	3 %
% d'abandon en L1	15,9 %
% de réussite en 3 ans	72,6 %
% de réussite en 5 ans	77,6 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Pour faire face à la disparité des effectifs selon les spécialités, la mention joue la carte de la mutualisation des enseignements, qu'il s'agisse de la langue principale (l'anglais), des matières d'application (droit commercial, sciences économiques...) ou des enseignements libres.



Le projet pédagogique est ouvertement tourné vers la professionnalisation des étudiants et l'insertion professionnelle de la plupart à l'issue de la licence, sans exclure totalement la formation à la recherche et la possibilité de poursuite en master dans la même spécialité (au sein de l'établissement) ou en master professionnel (nombreuses possibilités dans la région).

L'aide à la réussite se concrétise par un renforcement des enseignements méthodologiques et des cours de mise à niveau en début de cursus.

● Points forts :

- La mutualisation d'une grande partie des enseignements donne à cette mention une réelle cohérence.
- L'exigence du stage en entreprise à l'étranger assoit le côté professionnalisant du diplôme.
- L'adaptation de l'une des spécialités à un public non-francophone/non italianophone est un moyen certain de répondre à la demande croissante d'étudiants étrangers.

● Points faibles :

- L'encadrement, bien qu'assuré par des enseignants de spécialités multiples, fait intervenir trop d'enseignants vacataires. Parmi les titulaires, un seul professeur des universités enseigne en licence.
- Au vu des ambitions professionnalisantes de la mention, la part d'intervenants extérieurs pourrait être plus importante, et leur contribution mieux intégrée au cursus.
- La justification de la mention par rapport à l'offre de formation locale et nationale n'apparaît pas clairement.
- On constate un manque de connaissance des flux entrants d'étudiants, ainsi qu'un manque de suivi des sortants.
- La réorientation en fin de S1 est trop difficile.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Dans l'intérêt de la mention, une attention plus soutenue devrait être portée au suivi des étudiants, diplômés ou non, pour connaître en particulier les taux et les filières de poursuite d'études, l'insertion professionnelle. Ceci permettrait de mieux considérer les enseignements d'ouverture, de pré-professionnalisation (incluant l'intervention de professionnels des domaines concernés) et d'initiation à la recherche.

Il serait également souhaitable que des passerelles vers d'autres formations soient bien identifiées et des enseignements préparatoires aux licences professionnelles pourraient être proposés.